



**PRÉFET
DE L' AISNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Sous-Préfecture de
Château-Thierry**

**Arrêté n°2024-92
portant nomination des membres des commissions de
contrôle chargées de la régularité des listes électorales
dans les communes de l'arrondissement de
Château-Thierry**

Le Préfet de l'Aisne,
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

VU le Code électoral, notamment son article L 19 R.7 à R.11,

VU l'arrêté préfectoral du 13 novembre 2023 donnant délégation de signature à
Monsieur Stéphane PACCARD, Sous-Préfet de l'arrondissement de Château-Thierry,

VU les propositions des maires des communes concernées,

VU les désignations des représentants par la présidente du Tribunal de Grande Instance
de Soissons,

Considérant qu'il convient de nommer, dans chaque commune les membres des
commissions de contrôles chargées de la régularité des listes électorales pour une durée
de trois ans et après renouvellement intégral du conseil municipal,

SUR proposition de Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement de Château-Thierry

- A R R E T E -

ARTICLE 1^{er}: Sont désignés, pour trois ans, membres des commissions de contrôle
chargées de la régularité des listes électorales, les personnes dont les noms figurent dans
le tableau annexé ci après.

.../...

ARTICLE 2 : Le Sous-Préfet de Château-Thierry et les maires des communes de l'arrondissement de Château-Thierry, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de Laon.

À Château-Thierry, le 22 février 2024

Pour le Préfet et par délégation,
Le Sous-Préfet de Château-Thierry

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical line with a horizontal crossbar and a loop at the bottom.

Stéphane PACCARD